

A11D76
E88
2001/02
QL
P. gouv.



*Commission
des droits de la personne
et des droits de la jeunesse*
Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2001-2002

**COMMISSION DES DROITS DE
LA PERSONNE ET DES DROITS
DE LA JEUNESSE**



ÉTUDE DES CRÉDITS

2001-2002

**COMMISSION DES DROITS DE
LA PERSONNE ET DES DROITS
DE LA JEUNESSE**



ÉTUDE DES CRÉDITS 2001-2002

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

TABLE DES MATIÈRES

- 1 - Renseignements généraux**
- 2- Renseignements budgétaires**
- 3- Demande de renseignements généraux de
l'opposition officielle adressée à tous les ministères
et organismes gouvernementaux**
- 4- Demande de renseignements particuliers de
l'opposition officielle**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2001-2002

**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
ET DES DROITS DE LA JEUNESSE**

- 1) Renseignements généraux**
- 2) Renseignements budgétaires**

**LISTE DES MEMBRES DE LA
COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
ET DES DROITS DE LA JEUNESSE**

NOM	DATE DE NOMINATION
FILION, Claude (Président)	5 août 1996
GIROUX, Céline (Vice-présidente)	20 décembre 2000
CHABOT, Louis-Marie (Commissaire)	29 novembre 1995
CHÉNIER, François (Commissaire)	29 novembre 1995
DE PASQUALE, Dominique (Commissaire)	5 août 1996 (démission en date du 21/03/01)
DOUYON, Emerson (Commissaire)	7 juin 1999
DUPLÉ, Nicole (Commissaire)	5 août 1996
FOURNIER, Louise (Commissaire)	29 novembre 1995
GIROUX, Martial (Commissaire)	29 novembre 1995
GRENIER, Danielle (Commissaire)	7 juin 1999
MYRE, Jocelyne (Commissaire)	29 novembre 1995
NIEMI, Fo (Commissaire)	5 août 1996
RAYMOND, Diane F. (Commissaire)	5 août 1996
ROULEAU, Michèle (Commissaire)	5 août 1996

**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
ET DES DROITS DE LA JEUNESSE**

BUREAUX RÉGIONAUX

CHICOUTIMI

227, rue Racine Est
Bureau 1.05
CHICOUTIMI (Québec)
G7H 7B4

VAL D'OR

1200, 8^e rue, bureau 101
VAL D'OR (Québec)
J9P 3N7

HULL

170, rue Hôtel-de-Ville
Bureau 4.150
HULL (Québec)
J8X 4C2

SAINT-JÉRÔME

227, rue St-Georges,
bureau 202
SAINT-JÉRÔME (Québec)
J7Z 5A1

LONGUEUIL

1111, boul. Jacques-Cartier Est
Bureau RC-34
LONGUEUIL (Québec)
J4M 2J6

SEPT-ÎLES

456, rue Arnaud
Bureau 1.06
SEPT-ÎLES (Québec)
G4R 3B1

QUÉBEC

575, rue Saint-Amable
Bureau 4.31
QUÉBEC (Québec)
G1R 6A7

SHERBROOKE

375, rue King Ouest
Bureau 1.05
SHERBROOKE (Québec)
J1H 6B9

RIMOUSKI

337, rue Moreault
2^e étage
RIMOUSKI (Québec)
G5L 1P4

TROIS-RIVIÈRES

100, rue Laviolette
Bureau 100
TROIS-RIVIÈRES (Québec)
G9A 5S9

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

La mission :

La mission de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse prend assise dans une loi fondamentale, la *Charte des droits et libertés de la personne* (L.R.Q., c. C-12), dans la *Loi sur la protection de la jeunesse* (L.R.Q., c. P-34.1) et dans la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics* (L.Q. 2000, c. 45).

Dans le cadre du mandat que lui confie la *Charte des droits et libertés de la personne*, dont elle est fiduciaire, la Commission assure la promotion et le respect des principes qui y sont énoncés. Elle veille, par ailleurs, à l'application de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*.

Dans le cadre du mandat que lui confie la *Loi sur la protection de la jeunesse*, elle veille également, comme composante du système de protection de la jeunesse, au respect des droits reconnus par cette loi aux enfants dont la sécurité ou le développement sont compromis, ainsi qu'à la protection de leur intérêt. Cet élément de mission comprend aussi le respect des droits reconnus aux adolescents par la *Loi sur les jeunes contrevenants* (L.R.C., c. Y-1).

Par Décret gouvernemental, la Commission est également chargée de surveiller l'application du Programme d'obligation contractuelle du Gouvernement du Québec.

Les responsabilités :

Responsabilités de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en vertu de :

Charte des droits et libertés de la personne

Article 71 La Commission assure, par toutes mesures appropriées, la promotion et le respect des principes contenus dans la présente Charte.

Elle assume notamment les responsabilités suivantes :

1° faire enquête selon un mode non contradictoire, de sa propre initiative ou lorsqu'une plainte lui est adressée, sur toute situation qui lui paraît constituer soit un cas de discrimination au sens des articles 10 à 19, y compris un cas visé à l'article 86, soit un cas de violation du droit à la protection contre l'exploitation des personnes âgées ou handicapées énoncé au premier alinéa de l'article 48;

- 2° favoriser un règlement entre la personne dont les droits auraient été violés ou celui qui la représente, et la personne à qui cette violation est imputée;
- 3° signaler au Curateur public tout besoin de protection qu'elle estime être de la compétence de celui-ci, dès qu'elle en a connaissance dans l'exercice de ses fonctions;
- 4° élaborer et appliquer un programme d'information et d'éducation, destiné à faire comprendre et accepter l'objet et les dispositions de la présente Charte;
- 5° diriger et encourager les recherches et publications sur les libertés et droits fondamentaux;
- 6° relever les dispositions des lois du Québec qui seraient contraires à la Charte et faire au gouvernement les recommandations appropriées;
- 7° recevoir les suggestions, recommandations et demandes qui lui sont faites touchant les droits et libertés de la personne, les étudier, éventuellement en invitant toute personne ou groupement intéressé à lui présenter publiquement ses observations lorsqu'elle estime que l'intérêt public ou celui d'un groupement le requiert, pour faire au gouvernement les recommandations appropriées;
- 8° coopérer avec toute organisation vouée à la promotion des droits et libertés de la personne, au Québec ou à l'extérieur;
- 9° faire enquête sur une tentative ou un acte de représailles ainsi que sur tout autre fait ou omission qu'elle estime constituer une infraction à la présente Charte, et en faire rapport au Procureur général.

Partie 3, article 86 et suivants sur les Programmes d'accès à l'égalité.

Expertise conseil dans le cadre du programme d'obligation contractuelle du gouvernement du Québec.

Responsabilités de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en vertu de :

Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics (L.Q. 2000, c. 45)

Article 6 La Commission peut imposer à tout organisme un délai pour la transmission du rapport d'analyse d'effectifs.

A défaut pour l'organisme de se conformer à ce délai, la Commission peut s'adresser au Tribunal des droits de la personne, lequel peut ordonner à l'organisme de

transmettre le rapport dans le délai qu'il fixe.

Article 7 Afin de déterminer s'il y a sous-représentation d'un groupe visé par la présente loi dans un type d'emploi, la Commission compare la représentation de ce groupe au sein des effectifs concernés de l'organisme avec sa représentation au sein des personnes compétentes ou aptes à acquérir cette compétence dans un délai raisonnable pour ce type d'emploi à l'intérieur de la zone appropriée de recrutement.

A cette fin, la Commission peut, après consultation de l'organisme, procéder par regroupement de types d'emploi.

Article 8 La Commission avise l'organisme du résultat de cette comparaison par type ou par regroupement de types d'emploi.

Article 12 La Commission, sur demande, prête son assistance à l'élaboration d'un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Article 15 La Commission vérifie la teneur d'un programme d'accès à l'égalité en emploi en tenant compte des éléments suivants :

- 1° l'importance des effectifs de l'organisme et le nombre de personnes dans un type ou regroupement de types d'emploi;
- 2° la disponibilité, pour chaque groupe visé, de personnes compétentes ou aptes à le devenir dans un délai raisonnable dans les effectifs de l'organisme ainsi que dans la zone appropriée de recrutement;
- 3° la sous-représentation, en nombre et en pourcentage, des personnes faisant partie de chaque groupe visé;
- 4° l'augmentation ou la réduction prévue des effectifs au cours de la période couverte par l'échéancier;
- 5° le caractère raisonnable des objectifs quantitatifs poursuivis;
- 6° les mesures de redressement, les mesures d'égalité des chances, et le cas échéant, les mesures de soutien proposées;
- 7° les échéanciers du programme d'accès à l'égalité.

A cette fin, la Commission peut exiger d'un organisme tout renseignement ou document et faire les vérifications requises.

Article 16. La Commission peut demander à un organisme de modifier son programme d'accès à l'égalité en emploi si elle estime que :

- 1° les mesures proposées ne sont pas susceptibles de corriger la situation des personnes faisant partie de chaque groupe visé;

2° les objectifs quantitatifs poursuivis sont insuffisants eu égard à la disponibilité de personnes compétentes faisant partie de chaque groupe visé;

3° les échéanciers pour l'implantation des mesures ou l'atteinte des objectifs quantitatifs ne sont pas raisonnables.

Elle donne un avis motivé à l'organisme et lui indique le délai dans lequel son programme doit être modifié et lui être soumis de nouveau pour vérification.

Article 17 Si la Commission estime qu'un organisme est en défaut d'élaborer ou d'implanter un programme d'accès à l'égalité en emploi ou n'a pas modifié son programme conformément à son avis, elle peut lui faire des recommandations.

Article 18 À défaut par un organisme de se conformer à une recommandation de la Commission, celle-ci peut s'adresser au Tribunal des droits de la personne qui peut ordonner à l'organisme, dans le délai qu'il fixe, d'élaborer, de modifier ou d'implanter un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Le programme est déposé devant ce Tribunal qui peut y apporter les modifications qu'il juge adéquates.

Article 23 La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse publie, à tous les trois ans, la liste des organismes publics assujettis à la présente loi et fait état de leur situation en matière d'égalité en emploi.

Responsabilités de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en vertu de :

Loi sur la protection de la jeunesse

Article 23 La Commission exerce les responsabilités suivantes, conformément aux autres dispositions de la présente loi :

- a) elle assure, par toutes les mesures appropriées, la promotion et le respect des droits de l'enfant reconnus par la présente loi et par la Loi sur les jeunes contrevenants;
- b) sur demande ou de sa propre initiative, elle enquête sur toute situation où elle a raison de croire que les droits d'un enfant ou d'un groupe d'enfants ont été lésés par des personnes, des établissements ou des organismes, à moins que le tribunal n'en soit déjà saisi;
- c) elle prend les moyens légaux qu'elle juge nécessaires pour que soit corrigée la situation où les droits d'un enfant sont lésés;
- d) elle élabore et applique des programmes d'information et d'éducation

destinés à renseigner la population en général et les enfants en particulier sur les droits de l'enfant;

e) elle peut, en tout temps, faire des recommandations, notamment, au ministre de la Santé et des Services sociaux, au ministre de l'Éducation et au ministre de la Justice;

f) elle peut faire ou faire effectuer des études et des recherches sur toute question relative à sa compétence, de sa propre initiative ou à la demande du ministre de la Santé et des Services sociaux et du ministre de la Justice.

RENSEIGNEMENTS BUDGÉTAIRES :

1) Les ressources financières

Le budget de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sera de 11 462,7 \$ pour l'exercice 2001-2002. Les crédits du budget de dépenses seront de 11 378,9 \$, auxquels s'ajoutent 35,0 \$ pour les immobilisations, 3,0 \$ pour les avances et 45,8 \$ pour l'amortissement.

La masse salariale, qui représente près de 75% des dépenses, est majorée de 700,0 \$ pour rencontrer les nouvelles obligations découlant de la mise en vigueur de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* (Loi 143). Une somme de 172,5 \$ est ajoutée pour l'indexation salariale. Enfin, un virement de régularisation de 776,4 \$ en provenance du budget du ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration pour payer les contributions de l'employeur, dépenses qui étaient auparavant imputées à un autre programme budgétaire.

Le budget de fonctionnement est augmenté de 300,0 \$ pour rencontrer des dépenses relatives au nouveau mandat émanant de la Loi 143.

Cependant, le problème chronique du sous-financement de la masse salariale demeure récurrent. Depuis 1995-1996, à chacun des exercices financiers, la Commission a dû obtenir des crédits supplémentaires pour assurer son équilibre budgétaire.

2) Les ressources humaines

Au 31 décembre 2000, le personnel permanent de la Commission était de 135 personnes à l'exclusion du Président et de la Vice-présidente.

Il faut souligner que deux (2) problèmes particuliers se posent au plan des besoins des ressources humaines.

Premièrement, la présence régionale de la Commission. Les effectifs en poste dans les divers bureaux régionaux sont insuffisants. Dans certains cas, un seul professionnel assume le double mandat de représentation dans les secteurs des droits de la personne et de la protection des droits de la jeunesse, et ce, pour d'immenses territoires (Abitibi – Témiscamingue – Grand Nord, Saguenay Lac St-Jean, Côte-Nord, Bas-St-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine).

Deuxièmement, la consolidation de l'expertise en droits de la jeunesse. Il est de la première importance de pouvoir assumer le mandat de surveillance du respect des droits des enfants et des jeunes dans le réseau de la protection de la jeunesse. Il doit pouvoir compter sur des ressources professionnelles compétentes et en nombre suffisant pour exercer une vérification rationnelle de la production et de l'efficacité de l'ensemble du système de protection.

Avec l'obligation de respecter les engagements pris dans sa « Déclaration de services aux

citoyens », la Commission doit assurer un service de qualité à la population dans des délais acceptables, et pour ce faire, avec des ressources suffisantes.

Les employé/e/s de la Commission ne sont pas assujetti/e/s à la Loi sur la Fonction publique.

Tel que stipulé à l'article 62 de la Charte des droits et libertés de la personne, la Commission nomme les membres de son personnel. Les employé/e/s de la Commission ne peuvent être destitué/e/s que par décret du gouvernement et uniquement sur recommandation de la Commission.

Après une année d'ancienneté, les employé/e/s ne peuvent être licencié/e/s ou mis/e/s à pied. Leur mobilité est limitée à l'intérieur de la Commission selon les règles applicables à leur convention collective, sauf pour les employé/e/s qui ont conservé un droit de retour dans la Fonction publique (20 personnes) lors de la fusion CDP-CDPDJ.

3) Les commissaires

Actuellement, la Commission est composée de treize membres, dont un président et une vice-présidente. Ils sont tous nommés par l'Assemblée nationale.

Les membres à temps partiel sont régis par un décret quant à leurs honoraires

Coûts des commissaires :

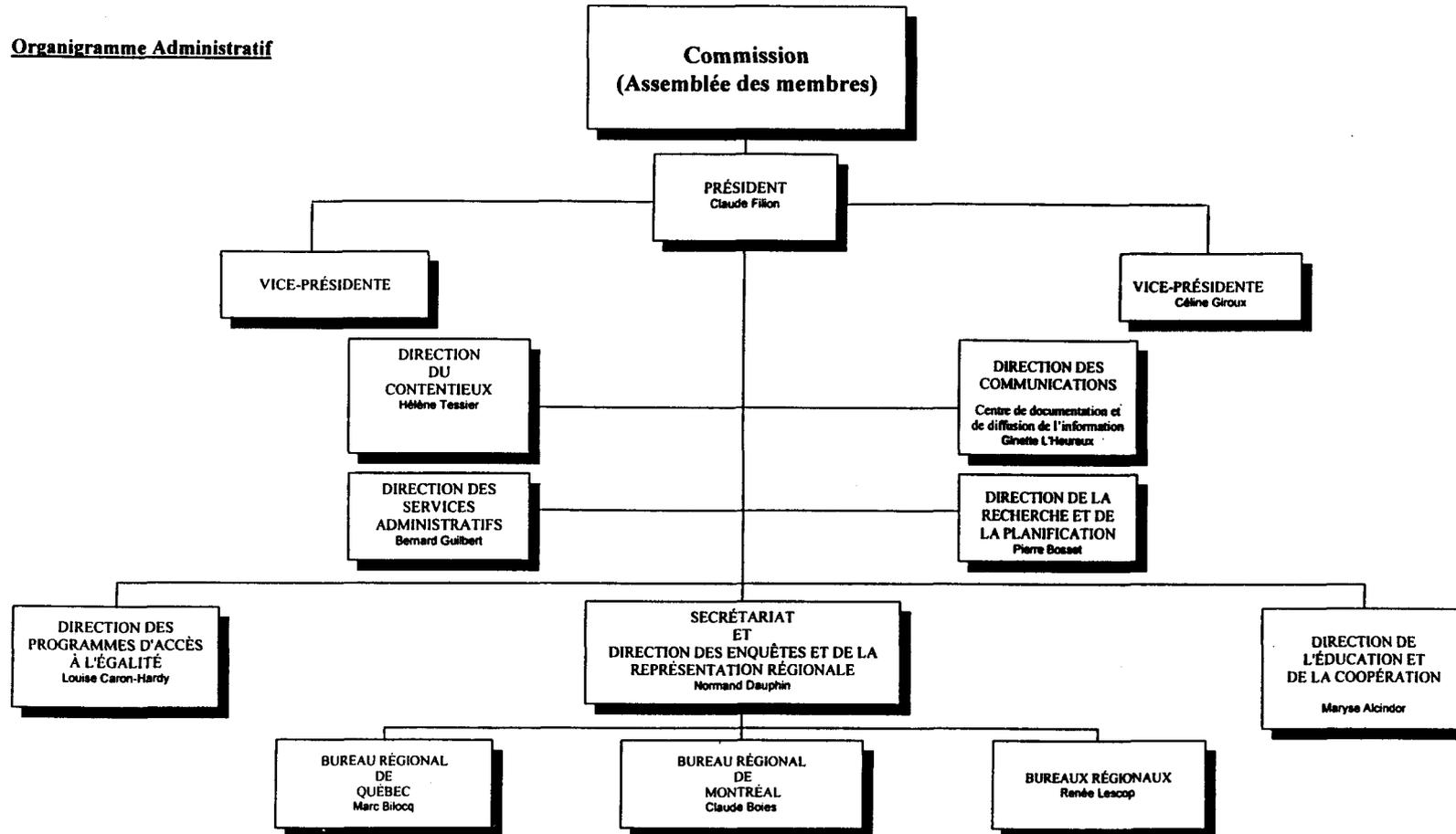
- Salaires	233 450 \$
- Honoraires et allocations	72 000 \$
- Autres dépenses	<u>22 000 \$</u>
- Total :	327 450 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2001-2002

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ADRESSÉE À
TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES
GOUVERNEMENTAUX**

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Organigramme Administratif



1. Organigramme du ministère ou de l'organisme en indiquant pour chaque poste le nom et le titre du titulaire ainsi que le numéro de téléphone

2. Liste de toutes les publications du ministère ou de l'organisme (incluant les publications régulières, particulières ou occasionnelles)

Voir tableau ci-joint

2. Liste des publications du ministère ou de l'organisme (incluant les publications régulières, particulières ou occasionnelles) SUITE :

Titre	Tirage	Coût	Imprimeur	Mode de distribution
Affiches Droits économiques et sociaux..	1 000 F	560 \$	Distinction inc.	Liste d'envois
Brochures Charte des droits et libertés ...	6 000 F 1 000 A	7 449 \$	Payette et Simms	Sur demande
Brochures Signaler, c'est déjà protéger	15 000 F 3 000 A	8 348 \$	Payette et Simms	Sur demande
Brochures Formation en milieux scolaire ...	5 000 F	3 938 \$	Transcontinental inc.	Liste d'envois
Brochures Formation en milieu de travail	8 000 F	3 962 \$	Transcontinental inc.	Liste d'envois
Brochures Les enquêtes en vertu de ...	10 000 F	7 700 \$	Richard Veilleux inc.	Sur demande
Brochures Investigations under the ...	2 000 A	3 258 \$	ComplètementLitho	Sur demande
Brochures Vos droits et libertés selon ...	8 000 F	2 941 \$	Payette et Simms	Sur demande
Brochures Au service des droits ... Serving Human Rights ...	20 000 F 5 000 A	3 250 \$	Distinction inc.	Sur demande

Titre	Tirage	Coût	Imprimeur	Mode de distribution
Brochures Éducation aux droits et ...	500 F	588.26 \$	Reprographie govern.	Liste d'envois
Bulletins Droits & Libertés	4 500 F	1 910 \$	Richard Veilleux inc.	Liste d'envois et sur demande
Cartes Un parcours de 25 ans ...	8 000 F	800 \$	Québécor Lebonfon	Sur demande
Cartes Les trois D	7 000 F	455 \$	Québécor Lebonfon	Sur demande
Dépliants Guide anti-discrimination pour ...	10 000 F 2 000 A	1 150 \$	Reprotech	Sur demande
Dépliants Making a world of difference ...	1 500 A	444 \$	Reprotech	Liste d'envois
Dépliants Soirée droits et libertés	400 F	330 \$	Imprimerie Distinction inc.	Liste d'envois
Rapport annuel 1999	1 000 F	2 675 \$	Publications du Québec	Assemblée nationale CDPDJ et sur demande
Rapport P.A.E. au Québec	250 F	2 617 \$	Québécor Lebonfon	Liste d'envois
Rapport Convention collective	325 F	1 950 \$	Copie 2000	Liste d'employés

3. Liste des voyages hors Québec depuis le 1^{er} avril 2000

OBJET	Dépenses réelles
<p>Marc Bélanger, chercheur; rencontre avec divers intervenants du bureau du Children's advocate de l'Ontario, ayant pour objet le système de protection ontarien, dans le cadre d'une recherche; (14 avril) à Toronto.</p>	55 \$
<p>Claude Filion, Président; participation à la réunion annuelle du comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires chargés des droits de la personne, et à la conférence de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne; (4 au 11 mai) à Banff, Alberta.</p>	2 208 \$
<p>Hélène Tessier, chef du Contentieux et Pierre Bosset, directeur de la Recherche et de la Planification; participation à la conférence de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne; (6 au 9 mai) à Banff, Alberta.</p>	2 463 \$
<p>Shirley Sarna, agente de coopération; participation, en tant que conférencière, à la conférence de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne; (6 au 9 mai) à Banff, Alberta.</p>	1 035 \$
<p>Céline Giroux, Vice-présidente; participation à une rencontre des Children's advocates du Canada, au Symposium 2000 du Memorial University of Newfoundland, sur le thème: "Perspectives in child protection"; (9 au 14 mai) à St-Jean, Terre-Neuve.</p>	1 607 \$
<p>Claude Boies, directeur des Enquêtes; participation à la 31^e session d'enseignement de l'Institut international des droits de l'homme; (1^{er} au 29 juillet) à Strasbourg, France.</p>	4 400 \$
<p>Ginette Rioux, enquêtrice; dans le cadre du programme de développement des ressources humaines de la Commission, participation à la 31^e session d'enseignement de l'Institut international des droits de l'homme; (1^{er} au 29 juillet) à Strasbourg, France.</p>	2 700 \$
<p>Claude Filion, Président; participation à la 52^e conférence annuelle de l'International Association of Official Human Rights Agencies; (18 au 26 août) à Vancouver.</p>	3 088 \$

OBJET	Dépenses réelles
Lysiane Clément-Major, conseillère juridique; conférencière lors de la conférence sur les droits économiques, sociaux et culturels et le droit international organisée par la Commission ontarienne des droits de la personne; (1 et 2 décembre) à Toronto. (une partie des frais était assumée par la Commission ontarienne).	500 \$
Claude Filion, Président; participation à une réunion avec le personnel du bureau de Hull; participation à une réunion du comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires chargés des droits de la personne et à une réunion des membres de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne (ACCCDP); (6 au 10 décembre) à Ottawa.	1 166 \$
Céline Giroux, Vice-présidente; participation à une réunion des membres du Children's advocates; (9 au 12 janvier) à Ottawa.	789 \$
Claude Filion, Président; participation aux consultations canadiennes en vue de la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme; réunion des membres de l'ACCCDP; (22 au 26 février) à Ottawa.	1 087 \$
Claude Filion, Président; participation à la 3 ^e Rencontre régionale des institutions nationales africaines de promotion et de protection des droits de l'Homme; (11 au 20 mars) à Lomé, Togo. (Une partie des frais était payée par le MRI et l'autre partie par la Rencontre)	1 744 \$
Total	22 842 \$

4. Liste des dépenses en publicité (incluant sur Internet) et des articles promotionnels

Type de média/Promotion	Fournisseur	Objet	Coûts
Salon	Publication du Québec	Kiosque Salon Infoservice Baie-Comeau et Drummondville	1 400\$
Presse écrite	The Gazette	Appels de candidatures	5 635\$
Presse écrite	La Presse	Appels de candidatures	4 065\$
Promotion	Fondation Léo-Cormier	Dîner bénéfice	500\$
Prix Droits et libertés	Création Hugues Soucy	Remise de 18 prix à l'occasion du 25 ^e Anniversaire de la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i> (sculptures)	7 920\$
Presse écrite	Gazette des femmes	Publicité 25 ^e Anniversaire de la Charte	1 500\$
Presse écrite	Publication du Nord-Ouest	Publicité 25 ^e Anniversaire de la Charte	500\$
Presse écrite	Journal du Barreau	Appels de candidatures	439\$
Presse écrite	OFQPJ	Semaine d'action contre le racisme	2 500\$
TOTAL			24 459\$

5. Liste des sondages et groupes de discussions effectués durant l'exercice financier 2000-2001 à la demande des ministères, organismes, sociétés, régies et commissions qui s'y rattachent

Firme	Objet du contrat	Coût
Léger Léger	Étude d'opinion de type omnibus	6 250 \$

6. Liste des études commandées à l'extérieur ou à l'intérieur durant l'exercice financier 2000-2001 à la demande du ministère ou de l'organisme

Aucune

7. Liste des contrats, quel que soit le montant, attribués en 2000-2001 spécifiquement à des professionnels ou à des firmes de communication, de recherche ou de relations publiques

Aucun

8. Liste des contrats de moins de 25 000 dollars octroyés par le ministère ou l'organisme en 2000-2001

Voir la liste ci-jointe

Nom du fournisseur	Plus bas soumis.	Mandat	Résultat	C O U T			Mode d'octroi
				Engagement	Suppléments	Total	
Aquin François	sans objet	Consultation dans un dossier du contentieux		500.00	0.00	500.00	NEGOCIE
Beaulieu Christine	sans objet	Remplacement téléphoniste		250.00	0.00	250.00	NEGOCIE
Bergeron Marc-André (Dr)	sans objet	Expertise en neurologie		400.00	0.00	400.00	NEGOCIE
Boivin Line	sans objet	Préparer l'exposition du 25e anniversaire		1 800.00	0.00	1 800.00	NEGOCIE
Carlier Claire	sans objet	Travaux de soutien (stage en droit)		500.00	0.00	500.00	NEGOCIE
Chouinard Joel (Me)	sans objet	Expertise comptable		1 000.00	0.00	1 000.00	NEGOCIE
Cognicase	sans objet	Analyse et recommandations (réseau)		2 100.00	0.00	2 100.00	NEGOCIE
Cognicase	sans objet	Analyse, modification/ajouts à un logiciel		5 400.00	0.00	5 400.00	NEGOCIE
Cognicase	sans objet	Modifier une application informatique		550.00	0.00	550.00	NEGOCIE
Cognicase	sans objet	Réaliser les modifications au logiciel		23 184.00	0.00	23 184.00	NEGOCIE
Complètement litho	Oui	Impression	Brochure: investigation	3 250.00	0.00	3 250.00	Appel de soumissions
Copie 2000	Oui	Impression	Document (convention collective)	1 950.00	0.00	1 950.00	Appel de soumissions
Crichlow Wesley (Dr)	sans objet	Avis d'expert pour dossier d'enquête		700.00	0.00	700.00	NEGOCIE
Créations Hugues Soucy	sans objet	Sculpteur	Prix Droits & Libertés 2000 -18 reproductions	7 920.00	0.00	7 920.00	NEGOCIE
Dubé Normand	sans objet	Opinion médicale	Avis d'expert dans dossier d'enquête	905.00	0.00	905.00	NEGOCIE
Dupuis Michel (Dr)	sans objet	Expertise médicale		600.00	0.00	600.00	NEGOCIE
Durber Paul	sans objet	Enquêteur	Enquêtes équité salariale	21 500.00	0.00	21 500.00	Décret 1725-90
Ecole Nationale de théâtre	sans objet	Formation en intervention et en animation	Développement des ressources humaines	6 000.00	0.00	6 000.00	NEGOCIE
Editions Michel Hannequart	sans objet	Création d'outils pédagogiques		275.00	0.00	275.00	NEGOCIE
Filion Paul	sans objet	Faire l'évaluation d'emplois pour enquête		1 600.00	400.00	2 000.00	NEGOCIE
Fournier François	sans objet	Recherche et rédaction		11 500.00	0.00	11 500.00	NEGOCIE
Germain Jean-Claude	sans objet	Rédaction et présentation d'un monologue		2 000.00	0.00	2 000.00	NEGOCIE
Gervais Cynthia	sans objet	Mise à jour d'une base de données sur Access	"Infodroits"	1 800.00	0.00	1 800.00	NEGOCIE
Grégoire-Garcia Danielle	sans objet	Faire l'évaluation d'emploi pour enquête		1 600.00	400.00	2 000.00	NEGOCIE
ISI-Institut supérieur d'information	sans objet	Support technique		1 625.00	0.00	1 625.00	NEGOCIE
Imbeault Bruno (Dr.)	sans objet	Expertise médicale	Avis, pour enquête	1 650.00	0.00	1 650.00	NEGOCIE
Imprimerie Distinction	Oui	Impression	Brochure: Au service...	3 250.00	0.00	3 250.00	Appel de soumissions
Imprimerie Distinction	Oui	Impression	Affiche: Forum	560.00	0.00	560.00	Appel de soumissions
Imprimerie Québecor Lebonfon	sans objet	Impression	Rapport PAE	2 617.50	0.00	2 617.50	NEGOCIE
Joujou Turenne	sans objet	Production d'une cassette audio et d'un livre	Matériel didactique	9 000.00	0.00	9 000.00	NEGOCIE
Lahaye Bruno (Dr)	sans objet	Expertise médicale	Avis d'expert dans dossier d'enquête	500.00	0.00	500.00	NEGOCIE
Lapointe Marc	sans objet	Travaux de programmation		3 000.00	0.00	3 000.00	NEGOCIE
Lapointe Marc	sans objet	Travaux et programmation informatique	Bases de gestion	2 500.00	0.00	2 500.00	NEGOCIE
Lapointe Marc	sans objet	Travaux informatiques et programmation		1 500.00	0.00	1 500.00	NEGOCIE
Lapointe Marc	sans objet	Travaux informatiques et programmation	Application informatique	2 200.00	0.00	2 200.00	NEGOCIE
Lefebvre Julie	sans objet	Travaux de soutien (stage du Barreau)		2 000.00	0.00	2 000.00	NEGOCIE
Lessard Louise	sans objet	Services d'expertise en ergonomie		700.00	0.00	700.00	NEGOCIE
Léger & Léger	sans objet	Préparation et administration d'un sondage	Banque de données	6 250.00	0.00	6 250.00	NEGOCIE
McNeil Jeannine	sans objet	Enquête - équité salariale		7 200.00	0.00	7 200.00	Décret No.1725-90
Micro-accès	sans objet	Modifications - site internet		1 000.00	0.00	1 000.00	NEGOCIE
Micro-accès	sans objet	Mise en ligne - version anglaise - site web		5 000.00	0.00	5 000.00	NEGOCIE
Micro-accès	sans objet	Modification base de données (Site web)		630.00	0.00	630.00	Négocié
Moretti Pierre	sans objet	Faire enquête pour la Commission		5 500.00	0.00	5 500.00	NEGOCIE
Munoz Omar	sans objet	Travaux informatiques et de programmation		2 500.00	0.00	2 500.00	NEGOCIE
Nation Telecom	sans objet	Cablage réseau (continuation de projet)		1 335.05	0.00	1 335.05	NEGOCIE
Papillon Martin	sans objet	Préparer un programme d'intervention	Stratégie d'intervention en éducation	3 900.00	0.00	3 900.00	NEGOCIE
Payette & Simms	sans objet	Impression	Pochettes de presse	1 812.50	0.00	1 812.50	NEGOCIE
Payette & Simms	Oui	Impression	Brochure: Signaler c'est déjà protéger	8 308.98	0.00	8 308.98	Demandes de soumissions

Nom du fournisseur	Plus bas soumis.	Mandat	Résultat	C O U T			Mode d'octroi
				Engagement	Suppléments	Total	
Payette & Simms	sans objet	Impression	Document: Charte des droits...	2 153.00	0.00	2 153.00	Négocié (réimpression)
Payette & Simms	sans objet	Impression	Document: Charte...en résumé	2 941.00	0.00	2 941.00	Négocié (réimpression)
Payette & Simms	Oui	Impression	Brochure: Charte	2 648.00	0.00	2 648.00	Appel de soumissions
Payette & Simms	sans objet	Ré-impression d'un document	Charte	2 648.00	0.00	2 648.00	NEGOCIE
Pyramide (Morin Bertrand)	sans objet	Préparation du rapport annuel	Rapport annuel de la CDPDJ	6 600.00	0.00	6 600.00	NEGOCIE
Québecor world Lebonfon	Oui	Impression "infodroit"		455.00	0.00	455.00	Demande de soumissions
Québecor world Lebonfon	Oui	Impression papeterie 25e		800.00	0.00	800.00	Demandes de soumissions
Reprotech	sans objet	Impression	[Cahier: À tout âge	1 612.00	0.00	1 612.00	Négocié (réimpression)
Reprotech Imprimerie	Oui	Impression	Couvertures (Recherche - Avis)	621.00	0.00	621.00	Demandes de soumissions
Reprotech Imprimerie	Oui	Impression	Dépliant: Guide anti-discrimination logement	1 150.00	0.00	1 150.00	Demandes de soumissions
Richard Veilleux Imprimeur	Oui	Impression	Brochure: Les enquêtes en vertu...	7 700.00	0.00	7 700.00	Appel de soumissions
Richard Veilleux Imprimeur	Oui	Impression	Journal trimestriel	1 910.00	0.00	1 910.00	Appel de soumissions
Robert de Massy Philippe	sans objet	Préparer un document-conseil		4 000.00	0.00	4 000.00	NEGOCIE
Robert de Massy Philippe	sans objet	Rédaction d'un document		2 200.00	550.00	2 750.00	NEGOCIE
Société d'habitation Logique	sans objet	Agir comme expert-architecte en cour	Expertise dans un dossier du contentieux	1 820.00	0.00	1 820.00	NEGOCIE
Thomas Réjean (Dr)	sans objet	Évaluation d'un dossier et rapport	Avis médical	690.00	0.00	690.00	NEGOCIE
Transcontinental	Oui	Impression d'une brochure	"Formation/école"	3 938.00	0.00	3 938.00	Demande de soumissions
Transcontinental	Oui	Impression de brochures	"formation/travail"	3 962.00	0.00	3 962.00	demande de soumissions
Van Gijsegem Hubert	sans objet	Évaluation psychosociale	Avis d'expert	900.00	0.00	900.00	NEGOCIE
Voice Communications	sans objet	Mise en page du bulletin interne		300.00	0.00	300.00	NEGOCIE

-
- 9. Liste détaillée de tous les contrats qui, depuis le 1^{er} avril 2000, ont fait l'objet d'un versement supplémentaire par rapport au montant initial, le montant du surplus versé, le montant du contrat initial, les raisons du dépassement et le nom de l'entreprise qui a réalisé le contrat**
-

Voir la liste ci-jointe

LISTE DES CONTRATS AVEC SUPPLEMENT(S)

Engagement /Supplém.	Fournisseur / Raison	Montant Eng./Suppl.
25-003795	*Robert de Massy Philippe	2 200.00
02	Préparer texte final	550.00
	Total des suppléments	550.00
	Total eng+suppléments	2 750.00
25-003796	*Grégoire-Garcia Danielle	1 600.00
02	Rencontre pour valider informations	400.00
	Total des suppléments	400.00
	Total eng+suppléments	2 000.00
25-003797	*Filion Paul	1 600.00
02	Rencontre additionnelle	400.00
	Total des suppléments	400.00
	Total eng+suppléments	2 000.00

10. Le montant, pour l'année 2000-2001, de chacune des dépenses suivantes:

- La photocopie		35 000.00\$
- La télécopie		non-disponible
- La téléphonie cellulaire		6 200.00 \$
- Les téléavertisseur		250.00\$
- Le mobilier de bureau		13 000.00\$
- Les fournitures de bureau		55 000.00\$
- Les distributeurs d'eau de source		2 000.00\$
- Les frais de transport		136 434.00\$
Les frais divers		3 133.00\$
Les frais de repas et d'hébergement		86 527.00\$
- La préparation à la retraite		705.00\$
- Les dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toutes sessions de perfectionnement :		
	au Québec	40 587.00\$
	hors Québec	19 245.00\$

11. La liste de tous les véhicules utilisés

Aucun

12. Le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles (de chaque ministère et pour chacun des organismes relevant de sa compétence) pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) pour 2000-2001 ainsi que les prévisions pour 2001-2002. Pour chaque catégorie, indiquer le pourcentage par rapport à l'effectif total du ministère ou de l'organisme.

	CADRES	PROFESS.	TECHN./BURE AU	TOTAL
NOMBRE TOTAL D'EFFECTIFS	10	81	61	152 (100%)*
Féminin	5 (50.0%)	43 (53.1%)	57 (93.4%)	105 (69.1%)
Masculin	5 (50.0%)	38 (46.9%)	4 (6.6%)	47 (30.9%)
Personnes handicapées	--	1 (1.2%)	2 (3.3%)	3 (2.0%)
Anglophones	--	5 (6.2%)	--	5 (3.3%)
Autochtones	--	1 (1.2%)	--	1 (0.7%)
Communautés culturelles				
- Min. ethniques	--	9 (11.1%)	2 (3.3%)	11 (7.2%)
- Min. visibles	1 (10.0%)	3 (3.7%)	4 (4.9%)	8 (5.3%)
Moins de 30 ans	--	3 (1.2%)	4 (6.6%)	7 (4.6%)

* Ce nombre inclut à la fois le personnel permanent et le personnel occasionnel (en remplacement de personnel absent).

13. Combien de personnes ont bénéficié du programme de départ volontaire et ont été rappelées pour chaque ministère ou organisme.

Sera répondue par le Conseil du Trésor

-
- 14. À chacun des mois de l'exercice budgétaire 2000-2001 pour chaque ministère et organisme, et ce, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)**
-

Voir tableaux ci-joints

FICHE SYNTHÈSE
Exercice 2000-2001

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

TITRE: MALADIES, HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET VACANCES														
14) A) C) TOTAL DES JOURS PRIS PAR LE PERSONNEL EN CONGÉ DE MALADIE ET DE VACANCES POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2000-2001														
CONGÉS		AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	TOTAL
MALADIE	Cadres supérieurs	4,5	6,5	8,5	2,5	6,0	9,5	1,0	7,5	0,5	4,0	-		50,5
	Professionnels	30,5	34,5	27,0	22,5	58,0	55,5	38,5	46,5	41,5	45,5	4,5		404,5
	PBTA *	39,5	59,5	35,0	30,0	35,0	54,0	55,5	40,0	55,5	47,5	2,0		453,5
	TOTAL	74,5	100,5	70,5	55,0	99,0	119,0	95,0	94,0	97,5	97,0	6,5		908,5
VACANCES	Cadres supérieurs	8,0	27,0	18,0	44,0	12,5	4,0	11,5	2,0	19,0	32,5	6,5		185,0
	Professionnels	38,0	59,0	106,5	517,5	457,5	105,0	34,5	49,5	70,0	72,5	8,0		1 518,0
	PBTA *	29,5	31,0	82,5	264,5	367,5	56,0	14,0	33,0	54,5	71,0	8,0		1 011,5
	TOTAL	75,5	117,0	207,0	826,0	837,5	165,0	60,0	84,5	143,5	176,0	22,5		2 714,5

FICHE SYNTHÈSE
Exercice 2000-2001

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

14) B TOTAL DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES PAR LE PERSONNEL ET RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC...). POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2000-2001														
		AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	TOTAL
HEURES RÉALISÉES	Cadres supérieurs	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---		---
	Professionnels	286,99	248,16	203,91	23,08	123,57	313,91	240,75	385,45	192,82	204,24	4,00		2 226,88
	PBTA *	41,00	105,91	40,75	11,50	19,50	56,25	40,58	44,08	25,00	33,66	---		418,23
	TOTAL	327,99	354,07	244,66	34,58	143,07	370,16	281,33	429,53	217,82	237,90	4,00		2 645,11
COÛT TOTAL DES HEURES RÉALISÉES	Cadres supérieurs	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---		---
	Professionnels	10 446,79	8 860,46	7 457,81	776,14	4 986,89	12 039,70	9 405,57	14 903,80	7 197,08	8 283,22	137,05		84 494,51
	PBTA *	1 064,43	2 778,45	1 100,45	293,29	514,19	1 501,98	1 058,15	1 114,61	654,41	897,64	---		10 977,60
	TOTAL	11 511,22	11 638,91	8 558,26	1 069,43	5 501,08	13 541,68	10 463,72	16 018,41	7 851,49	9 180,86	137,05		95 472,11
COÛT TOTAL DES HEURES COMPENSÉES EN CONGÉ	Cadres supérieurs	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---		---
	Professionnels	9 185,80	7 415,37	5 657,69	508,86	3 831,17	11 250,32	7 237,34	9 573,77	6 354,39	6 990,76	137,05		68 142,52
	PBTA *	1 038,93	2 455,50	1 100,45	293,29	514,19	1 501,98	1 058,15	1 114,61	654,41	897,64	---		10 629,15
	TOTAL	10 224,73	9 870,87	6 758,14	802,15	4 345,36	12 752,30	8 295,49	10 688,38	7 008,80	7 888,40	137,05		78 771,67

FICHE SYNTHÈSE
Exercice 2000-2001

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

14) B TOTAL DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES PAR LE PERSONNEL ET RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DE CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ARGENT, VACANCES, ETC...). POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2000-2001 (suite)														
		AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MAR S	TOTAL
COÛT TOTAL DES HEURES PAYÉES OU À PAYER	Cadres supérieurs	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
	Professionnels	1 260,99	1 445,09	1 800,12	267,28	1 155,72	789,38	2 168,23	5 330,03	842,69	1 292,46	---	---	16 351,99
	PBTA *	25,50	322,95	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	348,45
	TOTAL	1 286,49	1 768,04	1 800,12	267,28	1 155,72	789,38	2 168,23	5 330,03	842,69	1 292,46	---	---	16 700,44

15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour chacun des exercices budgétaires depuis 1994-1995

- a) **évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).**

ÉTAT DES EFFECTIFS PERMANENTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE AU 31 MARS 2001

	Cadres	Prof.	Techn.	Bur.	TOTAL
Présidence et vice-présidence	-	1	-	2	3
Direction du Contentieux	1	5	-	3	9
Secrétariat et Direction des enquêtes et de la représentation régionale	1	3	2	1	7
<u>Bureau régional de Montréal</u>	1	14	4	7	26
- Longueuil	-	4	-	1	5
<u>Bureau régional de Québec</u>	1	4	1	3	9
<u>Bureaux régionaux - Direction</u>	1	2	-	1	4
- Chicoutimi	-	1	-	1	2
- Rimouski	-	1	-	1	2
- Sept-Îles	-	1	-	1	2
- Trois-Rivières	-	2	-	1	3
- Hull	-	2	-	1	3
- Rouyn	-	1	-	1	2
- Sherbrooke	-	1	-	1	2
- St-Jérôme	-	4	-	1	5
Direction de l'Éducation & de la Coopération	1	8	-	2	11
Direction des P.A.E.	1	5	1	1	8
Direction de la recherche et de la planification	1	7	-	2	10
Direction des Services administratifs	1	4	3	4	12
Direction des Communications	1	5	2	2	10
TOTAL	10	75	13	37	135

Les postes de président et de vice-présidentes ne sont pas inclus dans le calcul de l'effectif total.

b) évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

2000-2001 4

c) nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche à accomplir;

2000-2001 1

d) nombre de postes par catégorie d'emploi et par territoire habituel de travail

voir point a)

e) niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires

non disponible

f) nombre de personnes occasionnelles et contractuelles

16 *

* Aucun depuis 5 ans.

16. La liste des baux pour les espaces loués de la SIQ

Sera répondue par le Conseil du Trésor

17. Mise à part la SIQ, la liste des firmes en 2000-2001 de qui sont loués des espaces

Aucun

22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.)

Sera répondue par le Conseil du Trésor

23. Liste du personnel hors structure par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère

Aucun

24. La liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres

Aucun

25. La liste du personnel rémunéré par des organismes parapublics non gouvernementaux et autres et affecté au ministère

Aucun

-
- 26. Liste du personnel par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires) qui reçoit une double rémunération, soit celle rattachée à leur fonction et un revenu d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les régies régionales de la santé et les établissements hospitaliers**
-

Non-applicable

27. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, la liste détaillée du matériel informatique (année d'acquisition, modèle et la somme dépensée)

Acquisition 2000-2001

1	ordinateur Apple Power Mac G4 et périphériques	10 200 \$
4	Pentium III portables Dell C600	12 384 \$
4	ordinateurs Prosys Pentium III	7 470 \$
1	imprimante Laser Jet Q115-1	3 250 \$
1	moniteur 21" View Sonic Q115-1	1 256 \$
		<hr/>
	Total	<u>34 560 \$</u>

28. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, le nombre d'ETC alloués au projet GIRES ainsi que le total des dépenses encourues et prévues pour ce même projet

Sera répondue par le Conseil du Trésor

29. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, quel est l'impact prévu de l'implantation du projet GIRES sur le nombre d'emplois, une fois le projet complété

Sera répondue par le Conseil du Trésor

30. Pour chacun des ministères ou organismes publics et parapublics, quelles seront les applications de GIRES

Sera répondue par le Conseil du Trésor

32. Liste de tous les abonnements du ministère et le coût

Voir liste ci-jointe

LISTE DES ABONNEMENTS - 2001

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Accès à l'information Express et Recueil C.A.I./SOQUIJ	116.48
Access Office VB	59.
Alter Ego- Charte des droits/Wilson & Lafleur (15)	1200.
Alter Ego-Code de procédure civile/Wilson & Lafleur (2)	160.
Amnestie international Rapport annuel/Amnestie international	22.64
Annuaire Cole/Publications Cole (Montréal, St-Jérôme, Sherbrooke)	570.
Annuaire de jurisprudence (SOQUIJ)	238.16
Annuaire téléphonique judiciaire du Québec/Wilson & Lafleur (18 - édition août ; 1 - édition janvier)	798.
Banque VIXIT/SMA Inc.	795.
Bulletin Ligue des droits et libertés	20.
Bulletin sur les relations de travail/Conseil du patronat du Québec	52.56
Cahiers de droit/Université de Montréal	67.05
Cahiers de recherche sociologique	52.58
Canadian Human Rights Reporter/CHRR	1018.22
Canadian Human Rights Reporter/CHRR - en ligne	600.
Canadian Journal of Law and society/Revue canadienne droit et société	95.70

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Canadian Labour and Employment Law Journal	227.70
Canadian Labour Arbitration	663.28
Canadian Labour Law Reporter	919.
Charte canadienne des droits et libertés/CCH	413.
Child protect'n Law	443.
Child Welfare	215.60
Children and the Law	119.63
Code civil (21) Wilson & Lafleur	1253.91
Code criminel/Wilson & Lafleur (8)	448.30
Code de procédure civile annotée/Éditions FD	90.
Code de procédure civile/Wilson & Lafleur (16)	866.58
Code du travail (2)/Relations de travail	1070.
Code municipal (1)	46.87
Congédiement en droit québécois/Éditions Yvon Blais	73.70
Courrier parlementaire (Bottin)	69.84
Discrimination and Law /Butterworths	721.49
Droit civil québécois/Carswell	726.53
Droit de la famille/CCH	488.

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Droit du travail express	475.20
Droits de la personne (Bulletin)/Centre de recherche en droits de la personne (Ottawa)	19.15
Droits de la personne et les relations de travail	145.
Eastern Door	62.
Employment Equity Manual	133.45
Etudes ethniques Canada	85.41
Formulaire procédure civile	30.
FRAPRU frappe encore	15.
Gazette des femmes	10.80
Gazette officielle Québec (partie 2) (MTL & Qué)	316.
Grafika	36.96
Human Rights Law Journal	368.94
Human Rights Quaterly	204.23
Human Rights Watch World Report	55.85
Illustration Québec (Répertoire)	13.80
Index to Canadian Legal Periodicals	83.96
Index to legal periodicals	593.87
Info-Congrès	24.84
Info-Tech	19.95
Interculture	34.75
Journal de la rue	27.53
Jurisprudence express	343.20
Labor relations reporter (inclus American Disabilities)	2650.37

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Loi sur les services de santé et services sociaux (16)	1119.20
Lois cités et villes	68.75
Lois du Québec (volume annuel)	189.
Lois refondues du Québec (MTL & Qué.)	596.
Magazine de l'Association des CLSC et CHSLD	14.50
National journal of Constitutional Law/ Revue nationale du droit constitutionnel	217.35
Nouvelles pratiques sociales	28.79
Options /CEQ	8.
Paroles de droits/Speaking of Human rights (Fondation canadienne des droits humaines)	16.43
Print	116.43
Prisme/Hôpital Sainte-Justine (MTL et Rimouski)	150.
Projets loi publiques (présentation)/Publications du Québec	165.
Recherches amérindiennes	48.
Recherches sociographiques	67.89
Recueil arrêts de la Cour suprême	369.98
Recueil de jurisprudence du Québec/SOQUIJ	286.96
Recueil des arrêts de la Cour fédérale/Éditions du gouvernement du Canada	408.20
Recueil droit de la famille/SOQUIJ	200.

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Recueil politiques de gestion/Publications du Québec (version Internet)	295.
REJB (Recueil de jurisprudence du Barreau du Québec) Internet	80.
Relations industrielles	65.70
Relations/Centre justice et foi	47.
Revue Barreau canadien	98.50
Revue de droit McGill	49.45
Revue de droit/Sherbrooke	60.
Revue du Barreau	42.
Revue générale de droit	142.80
Revue juridique Thémis	49.28
Revue universelle des droits de l'homme	259.
Scott's Répertoire des Fabricants (aux deux ans)	247.
Société Élizabeth Fry	20.
Tableau des lois d'intérêt publique du Canada/Publications gouvernementales	107.90
Tableau des modifications des règlements du Québec	54.
Tendances sociales canadiennes	37.26
Tribune des droits humains	37.50
Visual Basic	230.69
Workplace Equity Guide	429.
Wrongful Dismissal	921.07

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Young Offenders /Canada Law Book	225.40
TOTAL	27132.

CATÉGORISATION DES TYPES D'ABONNEMENTS 2001

Abonnements multiples

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Code civil (21) Wilson & Lafleur	1253.91
Code criminel/Wilson & Lafleur (8)	448.30
Code de procédure civile/Wilson & Lafleur (16)	866.58
Code du travail (2)/Relations de travail	1070.
TOTAL	3816.

Bulletins électroniques ou bases de données

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Banque VIXIT/SMA Inc.	795.
Canadian Human Rights Reporter/CHRR - en ligne	600.
REJB (Recueil de jurisprudence du Barreau du Québec) Internet	80.
Recueil politiques de gestion/Publications du Québec (version Internet)	295.
TOTAL	1770.

Livres publiés annuellement achetés en plusieurs exemplaires

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Alter Ego- Charte des droits/Wilson & Lafleur (15)	1200.
Alter Ego-Code de procédure civile/Wilson & Lafleur (2)	160.
Annuaire téléphonique judiciaire du Québec/Wilson & Lafleur (18 - édition août ; 1 - édition janvier)	798.
Loi sur les services de santé et services sociaux (16)	1119.20
TOTAL	3297.

Livres achetés annuellement

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Amnestie international Rapport annuel/Amnestie international	22.64
Annuaire Cole/Publications Cole (Montréal, St-Jérôme, Sherbrooke)	570.
Courrier parlementaire (Bottin)	69.84
Human Rights Watch World Report	55.85
Illustration Québec (Répertoire)	13.80
Lois du Québec (volume annuel)	189.
Scott's Répertoire des Fabricants (aux deux ans)	247.
Tableau des lois d'intérêt publique du Canada/Publications gouvernementales	107.90
Tableau des modifications des règlements du Québec	54.
TOTAL	1729.

Périodiques (revues)

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Access Office VB	59.
Annuaire de jurisprudence (SOQUIJ)	238.16
Bulletin Ligue des droits et libertés	20.
Bulletin sur les relations de travail/Conseil du patronat du Québec	52.56
Cahiers de droit/Université de Montréal	67.05
Cahiers de recherche sociologique	52.58
Canadian Human Rights Reporter/CHRR	1018.22
Child Welfare	215.60
Droit du travail express	475.20
Droits de la personne (Bulletin)/Centre de recherche en droits de la personne (Ottawa)	19.15
Eastern Door	62.
Etudes ethniques Canada	85.41
FRAPRU frappe encore	15.
Gazette des femmes	10.80
Gazette officielle Québec (partie 2) (MTL & Qué)	316.
Grafika	36.96
Human Rights Law Journal	368.94
Human Rights Quaterly	204.23
Index to Canadian Legal Periodicals	83.96
Index to legal periodicals	593.87
Info-Congrès	24.84
Info-Tech	19.95
Interculture	34.75

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Journal de la rue	27.53
Jurisprudence express	343.20
Magazine de l'Association des CLSC et CHSLD	14.50
National journal of Constitutional Law/Revue nationale du droit constitutionnel	217.35
Nouvelles pratiques sociales	28.79
Options /CEQ	8.
Paroles de droits/Speaking of Human rights (Fondation canadienne des droits humaines)	16.43
Print	116.43
Prisme/Hôpital Sainte-Justine (MTL et Rimouski)	150.
Projets loi publiques (présentation)/Publications du Québec	165.
Recherches amérindiennes	48.
Recherches sociographiques	67.89
Recueil droit de la famille/SOQUIJ	200.
Recueil de jurisprudence du Québec/SOQUIJ	286.96
Recueil des arrêts de la Cour fédérale/Éditions du gouvernement du Canada	408.20
Recueil arrêts de la Cour suprême	369.98
Relations/Centre justice et foi	47.
Relations industrielles	65.70
Canadian Journal of Law and society/Revue canadienne droit et société	95.70
Revue de droit McGill	49.45
Revue de droit/Sherbrooke	60.

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Revue du Barreau	42.
Revue Barreau canadien	98.50
Revue générale de droit	142.80
Revue juridique Thémis	49.28
Revue universelle des droits de l'homme	259.
Société Élizabeth Fry	20.
Tendances sociales canadiennes	37.26
Tribune des droits humains	37.50
Visual Basic	230.69
TOTAL	9893.

Recueil de mises à jour

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Accès à l'information Express et Recueil C.A.I./SOQUIJ	116.48
Canadian Labour and Employment Law Journal	227.70
Canadian Labour Arbitration	663.28
Canadian Labour Law Reporter	919.
Charte canadienne des droits et libertés/CCH	413.
Child protect'n Law	443.
Children and the Law	119.63
Code de procédure civile annotée/Éditions FD	90.
Code municipal (1)	46.87
Congédiement en droit québécois/Éditions Yvon Blais	73.70

TITRES DES DOCUMENTS	COÛTS (\$)
Discrimination and Law /Butterworths	721.49
Droit civil québécois/Carswell	726.53
Droit de la famille/CCH	488.
Droits de la personne et les relations de travail	145.
Employment Equity Manual	133.45
Formulaire procédure civile	30.
Labor relations reporter (inclus American Disabilities)	2650.37
Lois cités et villes	68.75
Lois refondues du Québec (MTL & Qué.)	596.
Workplace Equity Guide	429.
Wrongful Dismissal	921.07
Young Offenders /Canada Law Book	225.40
TOTAL	10913.

33. Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site

CONCEPTION DU SITE WEB - ÉTUDE DES CRÉDITS

C'est en juillet 1997 que le projet de création du site web de la CDPDJ a débuté.

En août 1997, un appel d'offres a été transmis à trois firmes : Intellia, Vidéotron et Tecslut. C'est finalement la firme Intellia, devenu depuis nurun, qui a obtenu le contrat au montant de 9 880 \$ en septembre 1997. Les travaux ont débuté en janvier 1998.

Les personnes impliquées dans le processus de développement du site à la CDPDJ ont été Constance Leduc, agente d'éducation et de coopération, Madeleine Beaudoin, bibliothécaire et Bernard Guilbert, directeur des services administratifs.

L'entretien et la mise à jour du site était facturable par Intellia : des ajouts au site, dont le Répertoire des documents diffusés par la Commission, ont totalisé 8 317,50 \$ jusqu'en février 1999.

C'est en mars 1998 que le site a officiellement été lancé. Le site est hébergé à la DGSIG. Ces coûts d'hébergement totalisent en moyenne 10 000 \$ par année.

C'est à compter de juin 1998 que Monique Rochon, agente d'information à la Direction des communications devient officiellement édimestre, tandis que Madeleine Beaudoin, bibliothécaire devient, officiellement infomestre. Ce sont ces personnes qui, depuis, assurent la mise à jour régulière (en moyenne 4 fois par mois) et le développement du site, avec la collaboration de Michèle Morel, analyste en informatique à la Direction des services administratifs.

Une refonte du site est en préparation et devrait être finalisée en 2001. Cette refonte a pour objectifs d'améliorer l'accès aux informations mises à la disposition du public par la Commission, de favoriser l'enrichissement du site et d'en faciliter la mise à jour et le développement.

En novembre-décembre 1999, une base de données des sites francophones (Info-droits) a été ajouté au site de la CDPDJ. Un projet de formation en ligne pour les aînés a aussi été développé. Dans les deux cas, la firme Micro-Accès a été utilisée au coût de 9 900 \$. Une version anglaise de la formation aux aînés est en préparation pour un montant de 1 750\$. Ces projets ont été préparé par Constance Leduc, agente d'éducation et de coopération avec la collaboration de Michèle Morel.

La fréquentation du site est en constante évolution. Ainsi, le nombre total de sessions est passé de 36 670 en 1999 à 74 025 en l'an 2000 ; le nombre d'impressions est passé de 150 315 en 1999 à 301 336 en l'an 2000. Quant aux accès aux fichiers pdf, ils sont passés de 25 000 en 1999 à 96 593 en l'an 2000.

34. Quels sont les programmes spécifiques qui sont offerts aux jeunes (15-35 ans), le nombre de participants ainsi que le coût de la mesure, du service ou du programme

Sera répondue par le Secrétariat de la jeunesse

35. Pour chacun des ministère ou organismes publics et parapublics, lors de mission à l'étranger

Sera répondue par le ministère des Relations internationales

ÉTUDE DES CRÉDITS 2001-2002

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Droits de la personne:

40. Statistiques sur le nombre et les catégories de plaintes actuellement devant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Nombre de plaintes reçues, traitées et acceptées en 2000. Nombre de plaintes devant le Tribunal des droits de la personne. Nombre d'enquêtes initiées par la Commission.

1. Au 31 décembre 2000, il y avait 1464 dossiers actifs à la Commission, secteur droits de la personne (1475 dossiers au 31 décembre 1999).

Les principaux motifs de discrimination invoqués sont le handicap, le sexe, la race/couleur/origine ethnique ou nationale, et l'âge, généralement dans le secteur du travail.

2. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000, la Commission a ouvert 898 dossiers d'enquête et en a fermé 909.

Les principaux motifs de discrimination invoqués sont ici le handicap (24,1 %), le sexe (22,7 %), la race/couleur/origine ethnique ou nationale (11,8 %), l'âge (12,2 %) et la condition sociale (6,6 %).

64,9 % des dossiers sont relatifs au secteur du travail. Les autres secteurs sont principalement ceux de l'accès aux biens et services, et le logement.

3. En 2000, la Commission a émis 94 propositions de mesures de redressement, après enquête.

La Commission a présenté 32 demandes au fond devant le Tribunal des droits de la personne.

4. En 2000, il y a eu 12 dossiers d'enquête ouverts à l'initiative de la Commission.

41. Liste des recommandations et/ou avis de la Commission aux ministères en 2000-2001

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Suivi en cours2. Recommandation(s) suivie(s) en tout ou en partie3. Recommandation(s) non suivie(s) |
|--|

- Mémoire à la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale sur le Projet de loi n° 182, *Loi modifiant le code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives* |
 - Envoi le 1^{er} février 2001
ministère du Travail
ministère de la Justice
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

- L'accès aux congés de paternité et aux congés parentaux par le conjoint de même sexe n/a
 - Envoi le 18 janvier 2001
ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique
ministère de la Justice
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

- Lettre concernant les articles 19 et 21 du Projet de loi n° 144 sur la Financière agricole du Québec n/a
 - Envoi le 30 novembre 2000
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- Mémoire adressé au groupe de travail sur le secteur de la santé et des relations humaines la modernisation du système professionnel et le respect des droits des enfants |
 - Envoi le 23 novembre 2000
ministère de la Santé et des Services sociaux
ministère de la Justice
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

- Lettre concernant la consultation particulière sur le Projet de loi n° 143, *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne* 3

 - Envoi le 10 novembre 2000
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

- Mémoire à la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux, la transformation du système de protection et le respect des droits des enfants 1

 - Envoi le 5 octobre 2000
ministère de l'Éducation
ministère de la Santé et des Services sociaux
ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance
ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

- Lettre concernant le droit d'un enfant de recevoir l'enseignement en anglais 3

 - Envoi le 28 septembre 2000
ministère de l'Éducation

- Mémoire à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée sur le Projet de loi n° 140, *Loi sur l'assurance parentale et projet de règlement afférent* 1

 - Envoi le 13 septembre 2000
au ministère de la Famille et de l'Enfance
ministère de la Justice
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

- Lettre concernant l'émission d'une carte d'électeur 1

 - Envoi le 30 août 2000
ministre responsable de la Réforme électorale
ministère de la Justice
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

- Mémoire à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale sur le *Projet de loi n° 143, Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne* 2

 - *Envoi le 21 août*
Commission de la culture

- Mémoire à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale sur le *Projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, Le Code des professions et d'autres dispositions législatives* 1

 - *Envoi le 21 août*
Commission de la culture

- *L'accès des femmes à la formation menant aux emplois non traditionnels et le droit à l'égalité* 1

 - *Envoi le 26 juin 2000*
ministère de l'Éducation
ministère du Travail
ministère de la Justice
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

- *Lettre au ministre de l'Éducation concernant le Projet de loi n° 118 (Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le secteur de l'éducation concernant la professionnalité)* 3

 - *Envoi le 13 juin 2000*
ministère de l'Éducation

- *Commentaires préliminaires sur une proposition législative relative à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse en milieu autochtone* 2

 - *Envoi le 24 mai 2000*
ministère de la Santé et des Services sociaux

- Commentaires sur un projet d'amendement au Projet de loi n° 82 transmis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse 3
 - Envoi le 12 avril 2000
ministère de la Justice
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique et
à 13 membres de l'Assemblée nationale

- Lettre concernant le travail des enfants (*Règlement modifiant le Règlement sur les normes du travail*) 3
 - Envoi le 3 avril 2000
ministère du Travail
ministère de la Justice
ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Droits de la personne:

42. Délai moyen de traitement des plaintes pour 2000.

La Commission poursuit toujours son objectif de réduction du délai moyen de traitement des plaintes.

48,4 % des dossiers d'enquête fermés en 2000 l'ont été dans un délai de moins de 12 mois.

Le délai moyen de traitement des plaintes est de 14,7 mois pour les dossiers qui ont été fermés suite à un règlement (221), à un désistement (202), ou à une décision du Comité des plaintes (434).

-
- 43. Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi au 31 mars 2001**
-

Voir document ci-joint

PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE - ENTREPRISES SOUMISES AU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

Entreprises privées qui élaborent et implantent un programme d'accès à l'égalité dans le cadre du programme d'obligation contractuelle du gouvernement du Québec.

(Voir liste jointe).

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ IMPOSÉS SUITE À UNE ENQUÊTE

- Commission scolaire des Samares
- Ville de Châteauguay

PROGRAMMES D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ DU GOUVERNEMENT

- Le « Programme d'accès à l'égalité pour les femmes dans la fonction publique 1987-1990 » fut soumis pour consultation auprès de la Commission en juillet 1987. La seconde phase de ce programme (1992-1997) fut aussi soumise à la Commission pour consultation en 1992. Des modifications à ce programme furent par la suite soumises à la Commission pour consultation en 1996.
- Quant au « Programme d'accès à l'égalité de la fonction publique pour les membres des communautés culturelles 1990-1994 », il fut soumis à la Commission pour consultation en février 1990.

DOSSIERS D'EXPERTISE ACTIFS AU 31 MARS 2001 (Programmes volontaires)

Il s'agit ici de dossiers dans lesquels la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse prête son assistance à l'élaboration d'un programme. En l'absence de pouvoirs d'approbation de ces programmes, nous ne sommes pas en mesure d'indiquer l'état d'avancement de ceux-ci.

De plus, en vertu de l'article 93 de la Charte, nous ne pouvons divulguer tout renseignement relatif à ces programmes, sauf du consentement de chacune des organisations.

Cependant, voici un tableau illustrant dans quels secteurs nos activités d'expertise-conseil se déroulent :

Affaires municipales*	14
Santé et services sociaux	2
Éducation	6
Organismes, ministères, sociétés d'état	8
Secteur privé	16
PAE en éducation	2
Total	48

* incluant corps de police, sociétés de transports, organismes municipaux et paramunicipaux.

**Liste des entreprises
soumises au programme gouvernemental
d'OBLIGATION CONTRACTUELLE**

Mise à jour – 31 MARS 2001

Région 01 - Bas Saint-Laurent (Total: 3)

Groupe Cédrico Inc. (Price) (A)
Premier Horticulture Ltée (Rivière-du-Loup) (B)
Verreault Navigation Inc. (Les Méchins) (A)

Région 02 - Saguenay - Lac-Saint-Jean (Total: 4)

Alcan International Limitée - Centre de recherche R&D Arvida (Jonquière) (A)
Groupe-conseil Saguenay Inc. (S)
Nutrinor, Coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean (St-Bruno) (B)
Tracto Inc. (Chicoutimi) (B)

Région 03 - Québec (Total: 24)

AFG Industries Ltée (St-Augustin-de-Desmaures) (A)
APG Solutions & Technologies Inc. (Québec) (S)
Biogénie S.R.D.C. Inc. (Ste-Foy) (A)
Consultants BPR (Québec) (A)
Compaq Canada Inc. (Division Équipement Digital du Canada (Ste-Foy) (B)
Cossette Communication-Marketing (Québec) (S)
Daishowa Inc. (Québec) (A)
EDS Innovations (Québec) (S)
GE Capital services de gestion technologiques Inc. (Québec) (S)
Gespro Informatique Inc. (Ste-Foy) (B)
Groupe Admari Inc. (Québec) (S)
Groupe-conseil Génivar Inc. (Québec) (A)
Industries Maibec Inc. (Ste-Foy) (A)
Ingénierie Électro-Optique Exfo Inc. (Vanier) (A)
L'Industrielle-Alliance Cie d'Assurance sur la vie (Sillery) (S)
La Mutuelle S.S.Q. (S.S.Q. Vie) (Ste-Foy) (S)
Le Groupe Mallette (Ste-Foy) (S)
Les Pétroles Irving Inc. (Sillery) (B)
Les entreprises Julien Inc. (Québec) (B)
NCR Canada Ltée (Ste-Foy) (B)
Roche Ltée, Groupe-conseil (Ste-Foy) (S)

Région 03 – Québec (suite)

Technisol Inc. (Québec) (S)
Technologies Multipartn'r (TMI) Inc. (Sainte-Foy) (A)
Wesco Distribution Canada Inc. (Québec) (B)

Région 04 - Mauricie-Bois-Francis (Total: 5)

G.A. Boulet Inc. (St-Tite) (B)
Gérard Crête et Fils Inc. (Proulxville) (A)
Groupe HBA, experts-conseils (Drummondville) (S)
Imprimeries Transcontinental Inc. (Drummondville) (B)
Reycan S.E.C. (Société Aluminium Reynolds Canada (Cap-de-la-Madeleine) (B)

Région 05 - Estrie (Total: 2)

Chaussures H.H. Brown (Canada) Ltée (Richmond) (B)
Imprimerie Quebecor Magog (Magog) (B)

Région 06 - Montréal (Total: 72)

3M Canada Inc. (Dorval) (B)
Agences de Collection Financières (Internationale) Inc. (Montréal) (S)
Agra Monenco Québec Inc. (Montréal) (S)
Alliance Comm.&Technologique Informa. Inc./Act Data Solutions (Montréal) (A)
Axidata Inc. (St-Laurent) (B)
Banque Nationale du Canada (Montréal) (S)
Bower pâtes et papiers Canada Inc. (Avenor) (Montréal) (S)
Caisse centrale Desjardins (Montréal) (S)
Canon Canada Inc./Division OE (Montréal) (B)
Caron Bélanger Ernst & Young (Montréal) (S)
Cartons St-Laurent Inc. (Montréal) (A)
Cognicase Inc. (Montréal) (S)
Compagnie de téléphone Bell du Canada/Bell Canada (Montréal) (B)
Compagnie Marconi Canada (Montréal) (A)
Compagnie pétrolière Impériale Ltée (Montréal) (B)
Courrier Purolator Ltée (St-Laurent) (S)
Datamark Inc.(Division Lancaster Datamark) (LaSalle) (S)
Discreet Logic Inc. (Montréal) (A)
Domtar Inc. (Montréal) (B)
Donohue Inc. (Montréal) (S)
Doubletix (Montréal) (B)

Région 06 – Montréal (suite)

Epiciers Unis Métro-Richelieu Inc. Division Econogros (Montréal) (B)
Équipement Fédéral Québec Ltée (Dorval) (B)
Ford du Canada Limitée (Pointe-Claire) (B)
Goodyear Canada Inc. (St-Laurent) (Québec) (Valleyfield) (B)
Groupe DMR Inc. (Montréal) (S)
Groupe Devesco Ltée/Cie de Pavage d'Asphalte Beaver (Montréal-Nord) (B)
Groupe LGS Inc. (Montréal) (S)
Groupe Progestic Inc. (Montréal) (A)
Hewlett-Packard (Canada) Ltée (Kirkland) (B)
I.B.M. Canada Ltée (Montréal) (B)
Imprimerie Quebecor Montréal (Ronalds) (Montréal) (B)
Johnson & Johnson Inc. (Montréal) (A)
KPMG (Montréal) (S)
Kruger Inc. (Montréal) (A)
La Fonderie CSF (Montréal) (A)
Le Groupe C.G.I. (Montréal) (S)
Le Groupe SNC-Lavalin Inc. (Montréal) (A)
Les Aliments Ault Limitée (Montréal) (B)
Les industries Wajax Limitée (Lachine) (B)
Les ressources informatiques Quantum Ltée (Montréal) (S)
Logidec Inc. (Montréal) (B)
Médiosolution Inc. (Montréal) (S)
Motorola Canada Limitée (St-Laurent) (B)
Pageau Morel & Associés Inc. (Montréal) (S)
Petro-Canada Inc. (Montréal) (B)
Philips Electronique Ltée (Montréal) (B)
Pitney Bowes (St-Laurent) (B)
Price Waterhouse (Montréal) (S)
Provigo Distribution Inc. (Montréal) (A)
Rolland Inc. division Les ressources graphiques (Montréal) (B)
RBA Inc. Maintenance d'ordinateurs (St-Laurent) (S)
R & M Métaltek Inc. (Dollard-des-Ormeaux) (B)
Samson Bélair/Deloitte & Touche (Montréal) (S)
Sécurité Kolossal Inc. (Montréal) (S)
Serca service alimentaire Inc./Division Novagro (Anjou) (B)
Shell Canada Limitée (Montréal) (B)
Société d'informatique Oracle du Québec Inc. (Montréal) (B)
Sony du Canada Ltée (St-Laurent) (B)
Stella-Jones Inc. (Montréal) (B)
STS Informatique Ltée (Pointe-Claire) (A)
Supremex Inc. Division enveloppe Innova (St-Laurent) (B)
Systèmeix (Montréal) (S)
Systèmes Richter Internationale (Montréal) (A)

Région 06 – Montréal (suite)

Tecsuit Holding Inc. (Montréal) (S)
Tye-Sil Corporation Ltée (Montréal) (A)
Ultramar Canada Inc. (Montréal) (B)
Unisource Canada Inc. (LaSalle) (B)
Vidéotron Télécom Ltée (Montréal) (B)
Westburne Québec - Division Nedco (St-Laurent) (B)
Wood Wyant Inc. (Lachine) (B)
Xerox Canada Ltée (Dorval) (B)

Région 08 - Abitibi-Témiscamingue (Total: 6)

Cambior Inc. (Val d'Or) (A)
Mines Agnico Eagle Limitée (Cadillac et Joutel) (A)
Mines Aurizon Inc. (Val d'Or) (A)
Mines McWatters Inc. (Val d'Or) (A)
Tembec Inc. (Témiscaming) (A)
Uniboard Canada Inc. (Val d'Or) (A)

Région 10 - Nord-du-Québec (Total: 2)

Ressources Campbell Inc. - Ressources Meston Inc. (Chibougamau) (A)
Ressources MSV Inc. (Chibougamau) (A)

Région 11 - Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine (Total: 1)

Mines Seleine/Division Société canadienne de Sel (Grosse-Ile) (B)

Région 12 - Chaudière - Appalaches (Total: 12)

Assurance Vie Desjardins-Laurentienne (Lévis) (S)
Groupe Quebecor Inc. - Imprimerie St-Romuald (St-Romuald) (S)
Imprimerie Interglobe Inc. (Beauceville) (B)
Imprimeries Quebecor Inc. - Imprimerie Quebecor L'Éclaireur (Beauceville) (S)
IPL Inc. (St-Damien) (B)
La Chemise Perfection (1978) Inc. (Courcelles) (B)
Lainages Victor Ltée (St-Victor) (B)
Maintenance Eureka Ltée (Thetford-Mines) (S)
Meubles Morigeau Ltée (St-François) (A)
Montel Inc. (Montmagny) (B)
Plastiques Gagnon Inc. (St-Jean-Port-Joli) (B)
Rousseau Métal Inc. (St-Jean-Port-Joli) (B)

Région 13 - Laval (Total: 8)

CIMA + Société d'ingénierie (Laval) (S)
Dessau Inc. (Laval) (S)
Idéal Métal Inc. (Laval) (B)
Multi-Markets (Distribution) Inc. (Laval) (B)
Samuel & Fils & Cie (Québec) Ltée (Laval) (B)
Sécurité & Investigation Cartier Ltée (Laval) (S)
Société canadienne de pneus Michelin Ltée (Laval) (B)
Supérieur Propane Inc. (Laval) (B)

Région 14 - Lanaudière (Total: 1)

Bridgestone/Firestone Canada Inc. (Joliette) (B)

Région 15 - Laurentides (Total: 5)

Bell Helicopter Textron/Division de Textron Canada Ltée (Mirabel) (B)
General Motors du Canada Ltée (Boisbriand) (B)
Messier-Dowty Inc. (St-Janvier) (A)
PG Systèmes d'information Div. Programmation Gagnon Inc. (Sainte-Adèle) (B)
Sonepar Distribution Inc./Division Lumen & Roy Marchand (St-Eustache) (B)

Région 16 - Montérégie (Total: 21)

Agropur coopérative agro-alimentaire (Granby) (B)
Albums DF Ltée (Longueuil) (B)
Bois & placages généraux Ltée (Longueuil) (A)
Bombardier Inc. (St-Bruno) (S)
Boulangerie Gadoua Ltée (Napierville) (B)
Boulevard produits de bureau Inc. (Boucherville) (B)
Cleyne & Tinker Inc. (Huntingdon) (B)
Crain-Drummond Inc. (Boucherville) (B)
Entourage Solutions Technologiques Inc. (Longueuil) (A)
Entreprises 3-Soft Inc. (Brossard) (A)
Fabricants de produits Jenisys - Division Armtec (Beloeil) (B)
Formulaires et systèmes Moore Ltée (Cowansville) (B)
Formules d'affaires Data Ltée (Granby) (B)
Goodfellow Inc. (Delson) (B)
Imprimerie Interweb Inc. (Boucherville) (B)
Lafarge Canada Inc. (St-Constant) (A)
Lacasse Inc. (St-Pie-de-Bagot) (B)
Matériel Industriel Ltée (Rougemont) (B)
Montupet Ltée (Rivière-Beaudette) (A)

Région 16 - Montérégie (suite)

Natrel Inc. (Longueuil) (B)

Sico Inc. (Longueuil) (B)

Région 17 – Centre du Québec (Total : 1)

Consultants Mesar Inc. (Bécancour) (S)

**Total des entreprises soumises
au programme d'obligation contractuelle du gouvernement du Québec : 167**

Légende : (A) Subvention
 (B) Contrat de biens
 (S) Contrat de services

Protection de la jeunesse

44. Nombre et nature des cas traités et des plaintes à la Commission en 2000. Nombre de cas et circonstances en vertu desquels la Commission a agi par elle-même.

Au cours de l'année 2000, **4908 demandes reliées au mandat jeunesse de la Commission ont été reçues dans tous les régions du Québec**. Ces demandes ont amené le personnel de la Commission à fournir de l'information sur l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) et de la *Loi sur les jeunes contrevenants* (LJC), sur les droits des jeunes et de leur famille. Certaines ont amené une référence vers une autre ressources du réseau jeunesse.

De l'ensemble de ces communications, **430 étaient des demandes d'interventions et furent traitées par les représentants de la Commission** pour déterminer la recevabilité face au mandat de l'organisme. La compétence de la Commission en matière jeunesse est avant tout reliée à l'application de la LPJ et de la LJC, c'est ainsi que **150 demandes d'intervention concernant tantôt des jeunes pris en charge en vertu de la *Loi sur les services sociaux et de santé*, ou la *Loi sur l'instruction publique*, ou encore des situation liées à la garde légale ou autres, n'ont pas été retenues par le personnel de la Commission faute de compétence pour intervenir, soit 35 %**.

Ainsi, **280 demandes d'intervention ont été jugées de la compétence de l'organisme**.

Principaux motifs d'insatisfaction soumis pour les demandes d'intervention traitées entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2001.

▪ Lieu d'hébergement approprié	26 %
▪ Qualité des services de prise en charge	25 %
▪ Services dans les ressources d'hébergement	15 %
▪ Qualité de l'évaluation	11 %
▪ Contestation d'une décision du DPJ	8 %
▪ Droit de communiquer	6 %
▪ Autres motifs	6 %
▪ Délai ou absence de services	2 %

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2000, **96 enquêtes ont été autorisées, dont 5 à l'initiative de la Commission.** L'une de ces enquêtes est initiée suite à la saisie de la Commission de plusieurs situations d'enfants et d'adolescent en besoin de protection et où il est allégué de nombreux problèmes particuliers et systémiques majeurs quant à la l'accessibilité aux services que le DPJ offre et ceux rendus par l'établissement de la santé et des services sociaux. Ces enquêtes ont été autorisées suite à des informations recueillies par la Commission dans le cadre de ses activités.

45 Liste des recommandations de la Commission aux
46 ministères mentionnées dans sa loi constitutive, pour l'année 2000.

Une enquête portant sur les conditions de vie et les services offerts à un groupe de jeunes composé d'adolescents hébergés dans deux unités de vie d'un centre de réadaptation, en encadrement intensif et une unité dite ouverte pour garçons. Au moment de l'enquête de la Commission, la situation a été dénoncée publiquement et a fait l'objet d'une enquête interne qui a donné lieu à un plan de redressement.

L'enquête révèle les éléments suivants : l'agression physique de deux adolescents par un éducateur d'une unité; l'utilisation systématique de retrait et de l'isolement à des fins disciplinaires; le caractère répressif de l'application des mesures disciplinaires; la poursuite du retrait ou de l'isolement faute de personnel suffisant; l'enfermement abusif des jeunes dans une des unités sous enquête, notamment lors de leur arrivée; des manquements au niveau de l'application de la politiques sur les communications confidentielles; des écrits méprisants sur les jeunes; la méconnaissances de certaines politiques de l'établissement par le personnel; l'absence de supervision et d'encadrement; l'utilisation de salles d'isolement peu adéquates.

Selon la Commission, les mesures mises en place par l'établissement pour corriger la situation sont insuffisantes et ne peuvent garantir l'adéquation des services offert aux enfants.

Ainsi en septembre 2000, les membres recommandaient notamment au ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux

- **de veiller à ce que tous les établissements qui exploitent des centres de protection de l'enfance et de la jeunesse et des centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation se soumettent, dans les meilleurs délais, à la procédure d'agrément et**
- **conformément à l'article 133.1 de la LPJ, de donner des directives à l'effet d'adopter une code de déontologie applicable à chacun des centres jeunesse, tout en s'assurant que ceux-ci soient imputables de leur mise en œuvre.**

et au **ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse**

- **de rendre public le rapport de l'observateur indépendant qu'il nommait au début du mois de juin 2000 pour faire le point sur la situation prévalant au Pavillon Bois-Joly.**

47 Nombre d'enfants décédés alors qu'ils étaient suivis par le réseau de protection de la jeunesse en 2000.

Après entente avec le Bureau du Coroner, la Commission ne reçoit plus les avis de décès et n'effectue plus ce type de vérification. Cependant elle demeure disponible pour assister ou accompagner le coroner dans les investigations qu'il effectue en matière jeunesse.

Protection de la jeunesse

- 48** Pour l'année 2000, le nombre de cas traités et de plaintes reçues en regard de l'isolement ou de l'encadrement intensif d'un enfant à l'intérieur d'un établissement. Distinguer les cas de protection de ceux des jeunes contrevenant et préciser leur nature.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2000, la Commission a reçu 24 demandes portant sur l'isolement, le retrait ou la programmation spéciale dans les centres de réadaptation.

Trois de ces demandes réfèrent à des jeunes placés en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, 17 demandes portaient sur la situation de jeunes placés en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et 4 demandes concernaient les deux lois. De ces demandes, 18 ont donné lieu à des enquêtes.

Protection de la jeunesse

49. Délai moyen de traitement des plaintes en 2000

1. Pour les demandes d'intervention, hormis l'enquête, le délai moyen de traitement est de 3 mois.
2. Pour les enquêtes autorisées, le délai moyen de traitement est de 17,25 mois.

Ce délai a augmenté en 2000 en raison de la fermeture de nombreux dossiers ouverts durant les années 1996 et 1997 et qui étaient demeurés actifs dans l'attente de la constatation des correctifs demandés. Cette augmentation du délai est de 8,75 mois.

La soustraction de ce dernier délai ramène le délai moyen de traitement à 8,5 mois.

50. Effectifs pour 2000-2001, postes occupés et nature du travail

CATÉGORIE D'EMPLOI	2000-2001
CADRES	10
PROFESSIONNEL/LE/S Analyste de la gestion et des procédés administratifs Agent d'éducation Agent d'information Agent de coopération Bibliothécaire Conseiller en P.A.E. Coord. des P.A.E. Enquêteur-médiateur Représentant régional Chercheur Chercheur juridique Coord. de recherche Analyste en informatique Secrétaire adjoint Conseiller en G.R.H. Conseiller juridique Adjoint au Président TOTAL	 1 4 4 4 1 4 1 13 24 3 3 1 2 2 1 6 1 75
TECHNICIEN/NE/S ET EMPLOYÉ/E/S DE BUREAU Chargé de service Commis de bureau Secrétaire Téléphoniste-réceptionniste Bibliotechnicien Technicien en administration Technicien en personnel Technicien en information Technicien en informatique Technicien arts grap. et appliqués TOTAL	 4 2 28 2 1 5 1 5 1 1 50
GRAND TOTAL	135